



UNCMT

Protocole Sanitaire

ACM – ACCUEILS DE GROUPES – SALARIES



UNCMT 4 Avenue du Parc Saint André - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Version 03 Septembre 2021

Sommaire

Préambule - Synthèse	2
I) Gestes Barrières.....	4
II) Port des Masques	5
III) Accueil du Public.....	6
1) <i>Rappel général.....</i>	<i>6</i>
2) <i>Accueil des groupes</i>	<i>6</i>
3) <i>Hébergement</i>	<i>7</i>
4) <i>Restauration</i>	<i>8</i>
5) <i>Ménage.....</i>	<i>9</i>
IV) Fiche Symptôme Enfant	11
I) Stratégie de gestion des cas	13

PREAMBULE - SYNTHÈSE

L'UNCMT, au travers de ce document « *UNCMT- Protocole Sanitaire Accueils de Groupe* » présente les dispositions sanitaires et organisationnelles prises au sein de l'association pour tous les Accueils de groupes :

Les mesures définies par les différents protocoles suivants seront prises en compte et adaptées pour nos accueils :

- [« Protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs SANS hébergement »](#)
- [« Protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs AVEC hébergement »](#)
- [« Cadre sanitaire pour le fonctionnement des écoles et établissements scolaire \(version Juillet 2021\) »](#)
- [« Protocole Nationale pour assurer la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 »](#)
- [Scénarios protocole sanitaire ACM](#)

Chaque centre ou séjour devra, sur la base de ce document et des protocoles nationaux, compléter en affichages, et organiser la circulation, répartition et utilisation des salles, réorganisation des chambres...

SYNTHESE DES MESURES UNCMT - DECEMBRE 2021

L'accès au centre d'hébergement de l'UNCMT n'est pas soumis, ni pour les usagers, ni pour les salariés à la présentation d'un Pass Sanitaire.

A respecter dans les centres UNCMT

- **Port du masque** obligatoire à l'intérieur pour tous les publics à partir de 6 ans
- **Respect des gestes barrières :**
 - Port du masque à l'intérieur pour tous les publics à partir de 6 ans
 - Désinfection des mains régulières (gel hydroalcoolique ou lavage des mains)
 - Distanciation physique d'au moins 1 mètre dans les espaces clos si possible
 - Distanciation physique entre les mineurs de groupes différents
- **Limitation du brassage** des groupes
- **Désinfection des surfaces :**
 - Désinfection 2 fois par jour des surfaces de contact (poignées, rampes, lavabos...)
 - Désinfection des sols et surfaces quotidienne
- **Aération** des locaux régulière
- **Couchage :**
 - *Respect de la distance de 2 mètres* entre chaque tête de lit, , si cela n'est possible, couchage en tête-bêche
 - *Utilisation des lits superposés en tête-bêche*
- Dans chaque centre un **espace d'isolement est prévu** pour mettre à l'isolement les cas positifs ou contacts à risques
- **Attribution de la même salle d'activités** par groupe pendant toute la durée du séjour
- **Respect des groupes initialement constitués** pour toute la durée du séjour, dans la mesure du possible
- Un **référent Covid** nommé par groupe : référent Covid-19, responsable de la mise en œuvre du protocole sanitaire et de la procédure de gestion des cas contact pour son groupe
- **Procédure de gestion des cas contact**

PASS SANITAIRE : à présenter dans tous les lieux

- Résultat négatif d'un test antigénique ou examen de dépistage RT-PCR : validité de 24 h
- Justificatif du statut vaccinal comme attestant d'un schéma vaccinal complet de l'un des vaccins contre la Covid-19
- Un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la Covid-19 : résultat positif à un examen de dépistage RT-PCR réalisé plus de 11 jours et moins de 6 mois auparavant

I) GESTES BARRIERES

Tous les personnels sont invités à respecter scrupuleusement les consignes liées aux gestes barrières.

Ce virus se transmet par les postillons (éternuements, toux) et nécessite un contact étroit avec une personne malade. Ce virus ne montre pas de résistance particulière dans l'environnement et n'est pas transmissible par voie alimentaire.

Dans le cadre de nos activités, centres d'accueils, centres de loisirs, camps sous toile ainsi qu'au siège de l'association, l'UNCMT demande à tous les salariés de mettre en place les gestes barrières et les mesures détaillées dans ce document.

Pour ce faire, L'UNCMT a commandé le matériel suivant en nombre et organisera la répartition du matériel sur les différents sites d'activités :

- Gel hydroalcoolique : pour la désinfection régulière des mains
- Lingettes désinfectantes : pour une désinfection rapide des surfaces et des mains
- Nettoyage deux fois par jour des surfaces de contact dans les centres d'accueil : utilisation d'un produit virucide (produit d'entretien aux normes NF EN 14476 ou eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif [1 litre de javel à 2,6 % dans 4 litres d'eau froide])
- Masques : chaque salarié (animateur et personnel de restauration) aura à sa disposition des masques.
- 1 thermomètre électronique dans chaque centre/site

Appliquer les gestes barrières préconisés :

- Se laver les mains très régulièrement, à l'eau et au savon, ou avec une solution hydroalcoolique. (En arrivant sur votre lieu de travail, en rentrant à votre domicile, et autant de fois que nécessaire)
- Ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique
- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche
- Utiliser des mouchoirs à usage unique Pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt.
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
 - Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade
 - Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne)
- Aérer toutes les heures les pièces fermées, pendant 5 min
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces
- Porter un masque quand on est malade ou dans une espace exigüe lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur.

II) PORT DES MASQUES

ATTENTION, L'UTILISATION DES MASQUES NE DOIT PAS SE SUBSTITUER AUX GESTES BARRIERES

Port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les publics à partir de 6 ans

Les masques sont constitués de plusieurs éléments qui ont une fonction précise :

- Un écran organisé en plusieurs couches (appelées parfois plis),
- La barrette nasale : elle permet d'ajuster le masque à la forme du nez, d'éviter aussi les fuites et de réduire la formation de buée sur les lunettes,
- Les liens ou les fixations auriculaires : qui permettent la fixation des masques au visage.

Bon à savoir :

Les masques à usage médical ont un « sens » à respecter lors de la mise en place :

- Il convient de présenter à l'extérieur la mention imprimée sur le masque.
- En l'absence d'indication spécifique, on applique sur le visage le côté le plus rembourré de la barrette.

Important :

Le port de ces masques ne doit pas dépasser la durée maximale de temps correspondant à leur efficacité, dans la limite de l'acceptabilité et de l'intégrité du masque durant leur activité professionnelle (à changer toutes les 4 heures selon les préconisations du fabricant).

Bonnes modalités d'attache des liens

Toute manipulation d'un masque doit être encadrée par des **gestes d'hygiène des mains**.

- **Le port du masque ne se substitue pas aux gestes barrières**
- **Le port du masque est indispensable lorsque le respect des 1m d'écart entre les personnes ne peut être respectée**

III) ACCUEIL DU PUBLIC

1) Rappel général

Pour protéger la santé de nos usagers ainsi que celle des salariés, il sera rappelé (aux usagers et aux salariés) la nécessité d'appliquer les gestes barrières suivants par des affichages :

- Ne serrez pas la main et ne faites pas la bise au personnel ni aux autres usagers (enfants ou adultes)
- Respectez une distance d'un mètre entre vous et la personne qui est devant et/ou derrière vous et entrez progressivement dans nos centres, bureaux.
- Ne touchez à rien si possible à l'intérieur des locaux
- Gardez une distance raisonnable par rapport au personnel et aux autres usagers
- Mouchez-vous à l'aide d'un mouchoir à usage unique et jetez le dans une poubelle

Voici quelques exemples de bonnes pratiques d'hygiène que nous renforçons :

- Lavage et désinfection des mains plus fréquents
- Nettoyage et désinfection renforcés du matériel et des surfaces
- Manipulation du matériel, des jeux, des denrées alimentaires avec précaution
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique pour tous et masques pour les adultes

Pour rappel chaque centre sera équipé en matériel nécessaire à la détection, la protection et à la désinfection :

- Gel hydroalcoolique : pour la désinfection régulière des mains
- Nettoyage deux fois par jour des surfaces de contact dans les centres d'accueil ou camps sous toile: utilisation d'un produit virucide (produit d'entretien aux normes NF EN 14476 ou eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif [1 litre de javel à 2,6 % dans 4 litres d'eau froide])
- Masques : chaque salarié (salariés des services, personnels d'encadrement et personnel de restauration) aura à sa disposition des masques.
- Les masques seront fournis aux enfants de plus de 11 ans pour les séjours dont l'UNCMT est organisateur. Les groupes extérieurs accueillis sur les centres UNCMT devront avoir leurs propres masques pour adultes et enfants.
- 1 thermomètre électronique dans chaque centre

2) Accueil des groupes

- Le port du masque sera obligatoire pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans
- Le directeur de chaque groupe accueilli (interne ou externe) doit nommer un référent sanitaire désigné COVID-19 pour chaque séjour accueilli,

- Un affichage clair sera mis en place dans chaque centre : Dans chaque centre d'hébergement il est indispensable de mettre en place des affichages clairs. Certains sont en annexes dans ce document, d'autres affichages sont disponibles sur des sites ressources, certains affichages seront à créer par les équipes spécifiquement pour leur site.
 - Rappel des gestes barrières
 - Accès réservé aux personnels autorisés : personnels encadrants, responsables du centres, personnels de cuisine et de ménage, personnels autorisés pour des contrôles (DDCS, service vétérinaire, responsables, organisateurs) et livreurs. Toute autre personne (parents...) ne sera pas acceptée à l'intérieur du centre.
 - Consignes pour l'entrée en contact : numéro de téléphone à contacter, lieu d'attente...
 - Sites ressources pour les affichages :
 - <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager#section-b1423>
- Une communication de ce protocole en amont auprès des responsables de groupes accueillis, des partenaires (collectivité, CSE...) accueillis sur nos centres ou séjours vacances.
- Les plans d'accès des bus et de circulation des publics à la sortie ou à la montée d'un bus, seront réactualisés et seront envoyés à chaque responsable de groupe.
- L'accès au bureau du centre : port du masque et gel hydroalcoolique à l'entrée-sortie

3) Hébergement

Dans chaque centre d'accueil, les espaces hébergements seront réaménagés afin de répondre au protocole national. Les points précisés dans le protocole national seront respectés.

Concernant les chambres :

Chaque centre réduit le nombre de lit dans les chambres afin de respecter :

- 2 mètres entre chaque tête de lits et, si cela n'est pas possible tête-bêche.
- Les lits non utilisables seront signalés par un affichage
- Le ménage sera effectué deux par jour :
 - Une désinfection dans les chambres avec un produit virucide
 - Un ménage classique par jour
- Les chambres devront être aérées tous les matins pendant 15 min par les groupes (le matin au réveil, pendant les temps de présence dans les chambres) ou le personnel (pendant le ménage).
- Les enfants seront installés tête-bêche pour les lits en couchettes superposées
- Le linge de lit sera lavé tous les 7 jours

Concernant les tentes :

Pour les camps sous toile, les enfants seront par nombre de 3, tête-bêche, dans des tentes suffisamment grandes pour respecter la distanciation physique.

4) Restauration

L'aménagement des tables respectera les consignes du protocole, à savoir 2 m linéaire entre chaque groupe. Les tables et chaises non indispensables seront enlevées.

Les enfants doivent rester assis pendant le repas

Le personnel de restauration porte un masque pour la préparation, le service et la plonge.

Organisation du dressage et de la desserte :

Le dressage des tables sera entièrement fait par le personnel (lavage des mains, ou désinfection avec le gel hydroalcoolique avant le dressage)

Dessertes des tables : 1 espace de dessertes sera mis à disposition - circulation de sortie par table pour déposer ses couverts – marquage au sol d'écart d'un mètre

L'assiette sera prête avec le pain, le verre d'eau rempli et l'entrée dans une petite assiette. Le personnel de cuisine préparera des chariots prêts avec les plats :

- 1 chariot avec plat principal – service par un animateur
- 1 chariot avec le fromage dessert – service par un animateur
- 1 corbeille à pain avec pince – distribution par l'animateur à la demande
- 1 pichet à disposition d'un animateur pour un service à la demande

Un délai de 30 min est nécessaire entre 2 services pour le rangement, la désinfection des chaises et des tables et le redressage.

Pour les groupes avant et après le repas :

- Gel hydroalcoolique à disposition des groupes à l'entrée et ou à la sortie de la salle de restauration
- Lavabos avec savon à l'entrée ou à la sortie de la salle de restauration
- Passage aux toilettes obligatoires avant le repas

Petit déjeuner :

- Table préparée : bol, verre, couteau, petite cuillère, serviette par personne
- Des chariots avec : chocolat, lait, pain, confiture... service à la demande par l'animateur
- Début du petit déjeuner à : 8h00 (première arrivée)
- Fin du petit déjeuner à : 9h00 (dernier parti)

Goûter :

- Le goûter sera fourni en sachet individuel dans un carton, la distribution sera assurée par l'animateur du groupe.
- Du sirop sera à disposition de chaque groupe (bouteilles différentes pour chaque groupe) et sera servi dans les gourdes individuelles par l'animateur.

Pique-nique :

- Fourni dans un sac individuel
- Gourde personnelle demandée

Camp sous toile :

Les règles définies ci-dessus doivent être prises en compte et adaptées.

- Un animateur est responsable du service de tout le groupe
- La préparation des repas devra se faire avec les masques s'il y a plus d'une personne dans la tente cuisine
- La mise de table, la desserte et la plonge se fait par deux personnes
- Les courses se feront soit par un adulte seul, soit avec les jeunes munis de masques

5) Ménage

Les procédures de ménage seront renforcées

- Les locaux seront nettoyés deux fois par jour. Chaque centre organisera avec le personnel le planning de nettoyage des locaux.
- Les locaux seront aérés
- Le port de gants et du masque est obligatoire pour le personnel pendant le ménage.
- Les consignes de lavages des mains seront affichées au-dessus de chaque lavabo

Produit : Utilisation d'un produit virucide (produit d'entretien aux normes NF EN 14476 ou eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif [1 litre de javel à 2,6 % dans 4 litres d'eau froide])

EXEMPLE DE PROCESS MENAGE DE CHAMBRES

- Aérer la pièce. Vérifier les couettes et polochons.
- Retaper les lits, nettoyer les protèges matelas (gris) et vérifier sous les matelas. Nettoyer les bois des lits.
- Laisser agir le produit sanitaire « ultra sanitaire 3 en 1 » dans les toilettes (avec la brosse), la douche et le lavabo et mettre les siphons à tremper dans les lavabos.
- Vider les poubelles, nettoyer et remettre un sac propre.
- Faire les poussières.
- Laver et lever les chaises, chevets...et déplacer les lits pour pouvoir aspirer et laver dans les coins.
- Faire les dessus des armoires.
- Nettoyer les plinthes avec une lavette humide.
- Nettoyer l'intérieur de l'armoire.
- Nettoyer les portes de la chambre et celle de l'armoire, faire les vitres.
- Nettoyer le miroir avec le produit à carreaux vert et lavette verte + le néon du lavabo.
- Laver les tuyauteries sous le lavabo.

- Nettoyer la douche, faïence (et pare douche), et remettre le siphon.
- Attention une lavette rose pour les douches et lavabos et une bleue pour les WC.
- Nettoyer les toilettes, dessus, dessous, et les murs autour du WC. Vérifier le papier WC.
- Ne pas oublier les radiateurs.
- Aspirer partout.
- Déposer les draps propres.
- Toiler, descendre les chaises, chevets et fermer les fenêtres.



PROCESS CUISINE

Chaque personnel de cuisine ou de service des centres UNCMT doit se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité strictes suivantes

- Port du masque obligatoire
- Désinfection des mains en entrant dans la cuisine et en sortant
- Pantalon et blouse (veste)
- Tablier jetable
- Charlotte ou calot (cheveux courts)
- Chaussures de sécurité
- Gants à usage unique (pour les contacts directs avec les aliments)
- Lavage de mains avant de mettre les gants
- Changer régulièrement les gants
- En cas de blessure : soigner immédiatement et protection
- Ports de bijoux interdits
- Piercings et vernis interdits
- Se laver les mains avec du savon bactéricide :
 - En sortant des toilettes, entre chaque manipulation et avant de mettre les gants
 - S'essuyer avec du papier à usage unique

Désinfection :

En supplément du nettoyage habituel d'une salle de restauration ou de la cuisine les principes suivants doivent être appliqués :

Désinfection des éléments suivants avant et après le passage du client :

- Poignées de portes, éléments de cuisine
- Interrupteurs,
- Chaises,
- Tables,
- Distributeur d'eau,
- Plan de travail
- Lavabo

Une vérification sera faite en cuisine sur la température de lavage des lave-vaisselles qui devra être à chaque lavage de minimum 60°C

IV) FICHE SYMPTOME ENFANT

Protocole de prise en charge d'un enfant symptomatique Covid-19

Date : Heure : Nom de séjour :
Nom et prénom de l'enfant :
Option : Nom de l'animateur.trice :
Coordonnées du responsable légal joint (Nom et Prénom – N° de tél.) :

L'enfant bénéficie-t-il :

d'un projet d'accueil individualisé (PAI)
(Voir fiche sanitaire de l'enfant)

Température de l'enfant (considéré fiévreux à partir de 37,8°C)

Symptômes observés ou décrits par l'enfant :
(Liste des symptômes évocateurs : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.)

ACTIONS ENGAGEES

Isolement dans un local dédié : oui non Port du masque :
 oui non

Nom-Prénom et fonction de l'adulte chargé de la surveillance de l'enfant :

.....

Appel de la famille : oui non Famille joignable : oui non

Si la famille a été jointe, réponse de celle-ci :

Appel du Samu Centre-15 : oui non

RETOUR DE L'ENFANT A SON DOMICILE

Heure de départ de l'accueil :

Prise en charge de l'enfant par qui :

(Coordonnées du/de la représentante légale ou de l'adulte qu'il/elle a désigné)

TRANSMISSION DE L'INFORMATION SANS DELAI A :

La hiérarchie :

	Responsable 1	Responsable 2
NOM Prénom		
Fonction		
Heure		
Mode d'information		

- **Conserver une copie de ce document au sein de l'accueil**
- **Remplir le cahier d'infirmierie.**
- **L'enfant ne pourra revenir qu'après avis favorable du médecin traitant.**

Traçage des adultes en contact direct avec l'enfant :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Lieu</u>

Traçage des enfants en contact direct avec l'enfant :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Lieu</u>



I) STRATEGIE DE GESTION DES CAS